



CHAMPIONNAT MIXTE DES JEUNES PAR EQUIPES

CONVOCAION et RÈGLEMENT JOURNEE FINALE

Samedi 3 juin 2023

Dans chaque tableau, les 4 premiers du classement intermédiaire à l'issue de la 5^{ème} journée, après départage si nécessaire, se rencontrent sous forme de demi-finales : 1^{er} contre 4^e et 2^e contre 3^e. A l'issue de ces demi-finales, les vainqueurs joueront pour la 1^{ère} place et les perdants pour la 3^{ème} place.

Les rencontres se feront sur 2 tables.

Chaque partie gagnée rapporte 1 point, y compris le double.

Les rencontres seront arrêtées dès qu'une équipe aura acquis 6 points.

En cas d'égalité sur les points rencontres (par exemple 5/5), il sera procédé au départage par cumul des manches gagnées par l'ensemble des joueurs de chaque équipe, en cas d'égalité persistante, il sera procédé au départage par cumul des points jeu remportés par chacun des joueurs de chaque équipe. A chaque étape de calcul, l'équipe ayant le cumul le plus élevé est déclarée vainqueur. Si un joueur est absent dans une équipe, l'équipe adverse gagne 1 point à 0, 3 manches à 0, 11/0 à chaque manche sur chaque partie de ce joueur. En cas d'égalité persistante, il sera procédé à un tirage au sort.

Le tirage au sort et le dépôt des compositions d'équipes s'effectueront entre 15 et 30 minutes avant le début des rencontres.

Une équipe forfait lors de cette journée finale marquera 0 point pour son club au Challenge Jean Rochmann.

Forfait (Rappel) : Art. 12 : Toute équipe forfait lors de la journée finale verra tous ses résultats annulés, ne marquera pas de point pour le Challenge Jean Rochmann et se verra infliger une pénalité financière de 100 €.

Cependant, exceptionnellement, toute équipe ayant avisé de son forfait avant le **jeudi 1er juin 2023** n'aura comme sanction que la non-comptabilisation de ses points pour le Challenge Jean Rochmann.

Rappel des conditions de participation

Les joueurs ou les joueuses d'une équipe participant à la journée finale doivent avoir disputé au moins une journée du championnat avec cette équipe.

A défaut, il est autorisé la participation d'un ou plusieurs joueurs ou joueuses remplaçants à condition que leurs points-classement officiels de la phase 2 soient inférieurs ou égaux à ceux ayant constitué cette équipe lors de toutes les journées précédentes.

Une vérification sera faite le jour même par les juge-arbitre qui disposeront de la liste des joueurs qualifiés pour la journée finale.

Les équipes classées aux 4 premières places de chaque tableau seront récompensées.

Les récompenses pour le Challenge Jean Rochmann seront remises lors de l'Assemblée Générale pour la saison en cours.

Horaires :

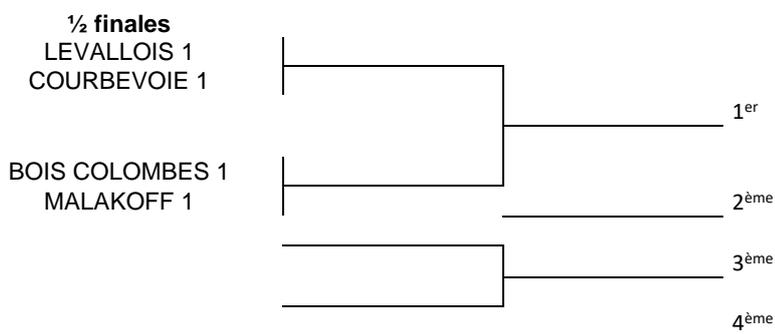
Pointage : 14h00

Début des ½ finales : 14h30

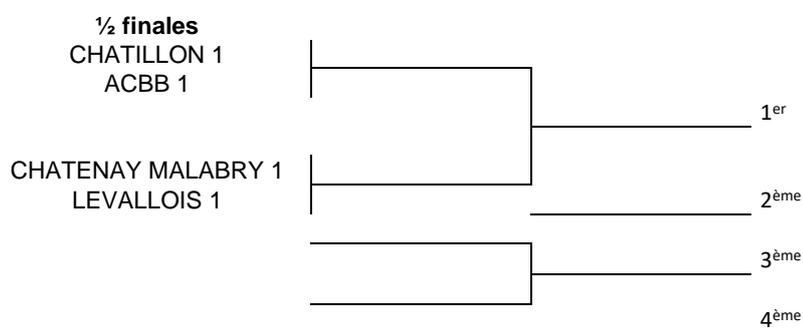
Dans chaque tableau, les rencontres de classement seront lancées dès les ½ finales terminées.

Lieux

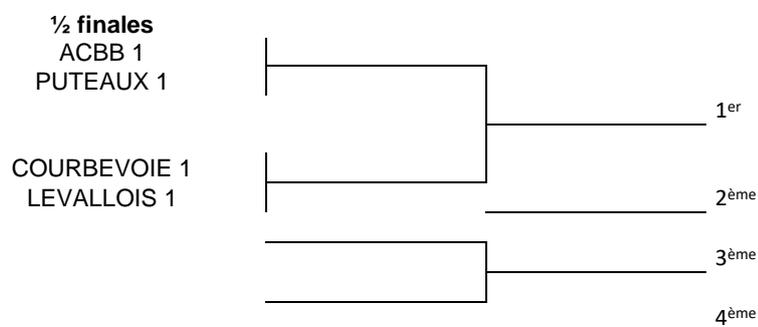
Tableau A M11/M13 ≤3900 points	GYMNASE JAURES Avenue de Vaudreuil 92270 BOIS COLOMBES
Tableau B M13/M19 ≤3900 points	
Tableau C M11/M13 1500 points	COMPLEXE SPORTIF ALBERT SMIRLIAN 11 avenue Renée 92270 BOIS COLOMBES
Tableau D M15/M19 1500 points	

Rencontres par tableau**Tableau A - M11/M13 ≤3900 pts**

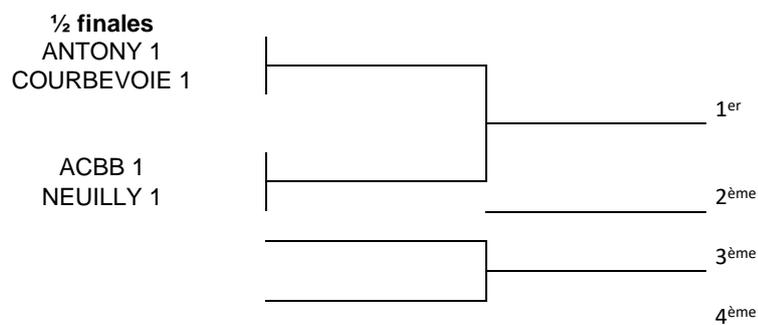
GYMNASE JAURES
Avenue de Vaudreuil
92270 BOIS COLOMBES

Tableau B - M15/M19 ≤3900 pts

GYMNASE JAURES
Avenue de Vaudreuil
92270 BOIS COLOMBES

Tableau C - M11/M13 1500 pts

COMPLEXE SPORTIF ALBERT
SMIRLIAN
11 avenue Renée
92270 BOIS COLOMBES

Tableau D - M15/M19 1500 pts

COMPLEXE SPORTIF ALBERT
SMIRLIAN
11 avenue Renée
92270 BOIS COLOMBES